



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS

AVIS N°2021_20703_0017

A Marseille, le 12/04/2021

Direction de l'action culturelle
Service des Musées

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Prestations de conception et de réalisation de la scénographie, de la signalétique, du soclage et de la présentation des documents graphiques pour l'exposition "Tricentenaire de la peste de 1720" au Musée d'Histoire de Marseille qui aura lieu du 8 octobre 2021 au 30 janvier 2022 (dates prévisionnelles).

RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Question 1, posée le 12/04/2021 :

Pouvez-vous clarifier si il s'agit d'une candidature simple d'un groupement puis après sélection de plusieurs candidats d'une remise d'offre ? Ou bien est-ce directement une candidature-offre ?
Merci

Réponse 1, transmise le 12/04/2021 :

L'article 1.4 du règlement de consultation (RC) précise qu'il s'agit d'une procédure « MAPA OUVERT AVEC BOAMP - selon les articles suivants : L2123-1, R2123-1-1°, R2123-4 et 5 du Code de la commande publique. ».

De plus l'article 2.6 du RC précise que :

« Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint. »

« Ils ne peuvent modifier la composition de leur groupement entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché. L'entreprise mandataire d'un groupement ne pourra représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même marché. »

« Forme juridique que devra revêtir le groupement attributaire :

Aucune forme de groupement, conjoint ou solidaire, n'est exigée après attribution du marché. »

Enfin, l'article 4 précise les éléments attendus au titre de la candidature et de l'offre des candidats.

Ainsi, cette procédure vise à sélectionner l'offre la plus avantageuse dès la remise des offres, soit une « candidature-offre ».